

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE CONTRE L'ADVERSITÉ, IL FAUT JOUER LE « PACK » DE LA COMPÉTITIVITÉ

Sur l'initiative du Conseil de l'Agriculture Française, se sont tenus le 21 février dernier les Etats généraux de l'agriculture en présence de plusieurs Ministres. Leur but : mobiliser les forces vives de la Nation pour redonner à l'agriculture française tout son allant et sa compétitivité.

LES ORGANISATEURS

Tous membres du Conseil de l'agriculture française : Chambres d'agriculture, FNSEA, Jeunes agriculteurs, CNMCCA et ses composantes (Coop de France, Fédérations nationales du Crédit agricole et de Groupama, MSA).

2

Le constat est alarmant, la compétitivité des secteurs agricoles et agroalimentaires fléchit. Notre pays perd ainsi des parts de marchés à l'international et nos capacités d'investissements, de modernisation et d'emplois se trouvent handicapées. L'objectif de ces États généraux était de redonner des perspectives à l'agriculture et à ses filières. Tous les représentants de la Ferme France mais aussi des représentants de la grande distribution et surtout des Pouvoirs publics ont participé aux trois tables rondes portant respectivement sur l'emploi, la modernisation et la simplification.

De ces débats ressort avant tout, la nécessité d'avancer en rang serré. Face aux défis qui se présentent et à l'impulsion qu'il faut redonner, il importe effectivement de jouer l'esprit de filière. Le rôle

attendu des différentes inter-professions prend ici toute son ampleur et il a ainsi très souvent été question de dialogue constructif, de mises en œuvre d'actions partenariales, de contractualisation.

Le pack gagnant aurait pour composantes les représentants de l'agriculture, ceux de la transformation et de la distribution, unis dans une même vision d'avenir et de développement.

L'AGRICULTURE UNE CHANCE POUR L'EMPLOI EN FRANCE

Cette table ronde a évoqué largement la distorsion de concurrence intra-européenne liée aux coûts de la main d'œuvre salariale dans les différents États-membres. L'instauration d'un salaire

minimum européen a bien entendu été souhaité. Agir uniquement sur ce levier ne serait cependant pas suffisant, ainsi a-t-il été suggéré :

- > d'ouvrir l'accès au CICE aux coopératives agricoles,
- > de réduire le coût du travail permanent dans les secteurs soumis à une forte concurrence étrangère,
- > de mettre en œuvre le pacte de responsabilité pour les exploitations agricoles, tout en renforçant, simplifiant et fusionnant les diverses mesures générales de réduction des charges,
- > de réengager une réflexion sur la mise en œuvre d'une TVA sociale,
- > de simplifier les procédures d'emplois de salariés saisonniers et de limiter la responsabilité de l'employeur pour limiter le recours au détachement de salariés au travers de sociétés de prestation de service...





Xavier Beulin

« Ces États généraux ne sont pas une fin en soi, ils posent l'acte fondateur d'une dynamique partenariale et collégiale destinée à redonner des perspectives aux hommes et aux femmes qui font l'agriculture et ses filières. »



Guy Vasseur

« Il est primordial que la France arrête d'effectuer, comme trop souvent, une sur-transposition en droit français des textes communautaires. »

D'autres mesures ont également été proposées pour favoriser l'agriculture dans son rôle d'insertion des jeunes et de développement de l'emploi.

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES

Ce domaine est bien entendu lié à la recherche mais aussi aux capacités d'investissements donc de marges et de revenus des exploitations agricoles, ainsi qu'à l'orientation des aides de l'État.

Parmi les mesures souhaitées :

- > un renforcement des moyens attribués aux têtes de réseaux, Acta, Chambres d'agriculture, Coopération pour accompagner et vulgariser l'innovation sur le terrain,
- > la création d'une cellule nationale d'appui au partenariat européen pilotée par l'APCA et l'ACTA,
- > la recherche d'une optimisation des synergies entre les dispositifs expérimentation et celle de l'adéquation des financements aux besoins de terrain...

Parmi les revendications fortes formulées lors de ce débat, la mobilisation des fonds de la Banque publique d'investissements en faveur des entreprises agricoles et agroalimentaires, en cohérence avec les stratégies de filières élaborées par France Agri Mer.

UN VÉRITABLE BESOIN DE SIMPLIFICATION

La table ronde concernant la simplification a été précédée par l'intervention de Guillaume Poitrinal, président du Conseil de la simplification. Ce dernier a affirmé que la France bénéficiait de trois médailles d'or en matière de complexification : celle de la production réglementaire, celle de l'enchevêtrement et de la multiplication des strates de décision et celle de la complexité et de la lenteur des procédures. Le conseil interministériel qu'il préside avec Thierry Mandon, Député de l'Essonne, entend mettre un terme à ces contre performances.

Concrètement, il est attendu que la dynamique engagée par le ministère de l'Agriculture dans la simplification des

formulaires, leur dématérialisation et surtout la chasse à toutes redondances dans la transcription d'informations soit renforcée conformément à la démarche « Dites-le nous une fois ! ».

Parmi les autres souhaits considérés comme importants :

- > la reconnaissance d'un statut d'agriculteur professionnel mis en place grâce à l'instauration d'un véritable registre de l'agriculture,
- > la simplification du Plan de Développement de l'Exploitation (PDE) et la prise en compte de la possibilité d'évolution liée au contexte et à la modernisation de l'exploitation,
- > la recherche d'une stabilité dans le temps des réglementations pour favoriser les projets d'entreprises à long terme,
- > la mise en cohérence et la diminution des zonages environnementaux,
- > la mise en œuvre de la directive nitrate en adéquation avec les contextes locaux... ●

Victor SIMÉON

Chambres d'agriculture France
Direction relations publiques et communication

LES AVANCÉES MINISTÉRIELLES

Ces trois tables rondes ont donné lieu à l'intervention d'un ministre ou de son représentant : Guillaume Garrot, Philippe Martin, Gilles Gateau, directeur de cabinet du ministre du Travail Michel Sapin. Stéphane le Foll est venu également conclure cet événement.

Parmi les mesures concrètes annoncées :

- > l'expérimentation des autorisations environnementales uniques et des certificats de projets dans plusieurs régions,
- > une expérimentation sur la rationalisation des zonages environnementaux dans le cadre de la loi biodiversité,

- > la recherche d'une clarification de la réglementation sur l'entretien des cours d'eau....

En conclusion de ces Etats généraux le ministre de l'Agriculture a indiqué que l'impact de la contribution climat-énergie (CCE) serait neutralisé pour les secteurs de l'agriculture pendant les trois prochaines années et que les conséquences de l'écotaxe sur l'agriculture seraient prises en compte. Il a également annoncé qu'un représentant du monde agricole siégerait désormais à l'Autorité de la concurrence et qu'une



réflexion serait engagée pour améliorer l'efficacité de la DPA (dotation pour aléas), dans le cadre de la loi de finances. ●